

Message du Directeur Général Délégué aux Finances

Chers
Actionnaires,
Clients
et Salariés,



Hans Peter King
Directeur Général
Délégué aux Finances

2005 a été la meilleure année de toute l'histoire d'EADS. Discipline financière, croissance vigoureuse de nos activités, implication des salariés et une équipe dirigeante forte sont les facteurs de notre réussite qui nous permettent d'afficher une excellente performance financière pour la sixième année consécutive !

Airbus a maintenu son leadership en 2005, une année record en termes de livraisons, de prises de commandes et de rentabilité pour le constructeur. Avec 93 milliards d'euros de commandes engrangées en 2005, nous sommes confortés dans notre conviction que le marché de l'aviation civile s'inscrit dans une dynamique de hausse solide. Plus impressionnant encore, notre carnet de commandes, qui dépasse 250 milliards d'euros, a atteint des niveaux record, ce qui nous permet d'envisager les cinq années à venir en toute sérénité.

Les secteurs des hélicoptères civils, la conversion cargo et les appareils à turbo-propulsion se sont particulièrement bien comportés. Nos activités liées à la Défense ont, elles aussi, contribué à renforcer nos résultats tandis que le secteur spatial a poursuivi son redressement, en affichant encore une amélioration de ses résultats. Voilà une nouvelle preuve de l'équilibre réussi du Groupe EADS sur quasiment tous les segments de l'industrie aérospatiale.

Autre évolution positive : le rebond partiel du dollar américain en 2005. Néanmoins, l'heure est toujours à la prudence. Nous avons donc renforcé notre portefeuille de couvertures afin de préserver nos activités et sécuriser nos objectifs de rentabilité.

L'application des programmes existants de réduction de coûts, tels qu'Airbus Route 06, s'est poursuivie. Et déjà, nous constatons de nouvelles économies potentielles dans nos autres activités.

Au cours de l'exercice 2005, nous avons maintenu des réserves de trésorerie non négligeables s'élevant à plus de 5 milliards d'euros. De manière délibérée, nous avons conservé de la liquidité afin de nous assurer la souplesse financière pour : financer de nouvelles initiatives internes, investir pour innover et saisir des opportunités de développement d'acquisitions, lorsqu'elles se présentent. Par ailleurs, une approche prudente de la gestion de notre trésorerie est un élément de notre note de crédit A - véritable atout compétitif dans notre industrie.

EADS dispose désormais de fondations solides pour son développement. Tous les fondamentaux sont en place. La prochaine étape de ce parcours ambitieux sera marquée par trois axes ou vecteurs de croissance : l'internationalisation, l'innovation et l'amélioration.

L'internationalisation signifie renforcer notre position sur les marchés porteurs de la planète. Nous mettons en place, en combinant de manière sélective investissements directs, partenariats stratégiques et acquisitions, un processus soutenu par un réseau d'achats mondialisé. Ce dosage est particulièrement adapté à un développement local ou régional,

alors que nous recherchons en Asie et en Amérique des sources de rentabilité élevée.

L'innovation constitue déjà un caractère distinctif d'EADS, dont l'A380 est l'illustration parfaite. Cependant, nous nous fixons l'objectif de mettre sur le marché des produits novateurs à un rythme plus soutenu. En coulisse, nous nous concentrons sur nos procédures industrielles et de gestion afin de leur apporter davantage de créativité et de les rendre plus pointues. Nous voulons nous assurer que la Direction va de l'avant, en ciblant précisément les ressources nécessaires aux diverses innovations qui offrent le plus de valeur ajoutée à notre clientèle militaire et civile.

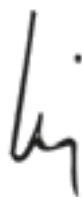
L'amélioration des performances doit être le souci constant de la Direction. Nous sommes résolus à présenter des résultats remarquables à nos actionnaires en 2006, et au-delà. Nous avons l'ambition de réaliser des performances qui deviendront les références de notre industrie.

L'amélioration implique également d'être « le meilleur dans sa catégorie » en termes d'intelligibilité dans nos métiers. En 2005, nous avons mis en œuvre notre système de gestion des risques et de contrôle interne. Celui-ci vient s'ajouter à l'impressionnante palette d'outils dont nous disposons déjà afin de proposer la plus grande transparence dans notre reporting. Compte tenu de la nature à long terme de nos activités et de la nécessité de réaliser des investissements, nous voyons dans le développement accru de la gestion des risques un facteur primordial pour nous orienter, en toute certitude, vers une organisation pérenne, d'excellence et en progrès constant.

Enfin, nous assistons à un nouveau tournant dans la structure de l'actionariat d'EADS. Le 9 avril 2006, deux de nos actionnaires de la première heure, DaimlerChrysler et Lagardère SCA, ont annoncé leur intention de réduire leur participation dans le capital d'EADS, tout en réitérant leur engagement de demeurer durablement des actionnaires du Groupe. Cette décision va augmenter le capital flottant, dès à présent et pour les trois prochaines années, offrant à l'action EADS une plus grande attractivité.

Nos regards se tournent dorénavant vers l'année 2006 qui s'annonce comme des plus dynamiques. Elle devrait également donc se traduire par des résultats dignes de vos attentes envers EADS.

Bien cordialement,



Hans Peter Ring

Directeur Général Délégué aux Finances
(Chief Operating Officer for Finance)

Document d'Enregistrement EADS

Partie 1

(États Financiers et Gouvernement d'Entreprise)

La société European Aeronautic Defence and Space Company EADS N.V. (la « **Société** » ou « **EADS** ») est une société de droit néerlandais dont les titres sont cotés en France, en Allemagne et en Espagne. Compte tenu de cette spécificité, la réglementation en matière d'information du public et de protection des investisseurs, de même que les engagements pris par la Société vis-à-vis des autorités boursières et du marché, sont décrits dans le présent Document d'Enregistrement (le « **Document d'Enregistrement** »).

Le présent Document d'Enregistrement a été préparé en conformité avec l'Annexe 1 du Règlement (CE) n° 809/2004, déposé en anglais auprès de et approuvé le 26 avril 2006 par l'Autoriteit Financiële Markten (l'« AFM ») en sa qualité d'autorité compétente en vertu de la loi néerlandaise de 1995 relative au contrôle des marchés de valeurs mobilières (la *Wet toezicht effectenverkeer* 1995), dans sa version modifiée, prise en application de la Directive 2003/71/CE. Lorsqu'il est utilisé en tant que Document d'Enregistrement, le présent document intitulé États Financiers et Gouvernement d'Entreprise – (Document d'Enregistrement, Partie 1) doit être lu en complément du document intitulé Activités, Structure Juridique et Responsabilité Sociale – (Document d'Enregistrement, Partie 2). Le présent Document d'Enregistrement ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière et considéré comme faisant partie d'un prospectus en vertu de la Directive 2003/71/CE que s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et par un résumé approuvés par l'AFM.